



LA SAUVEGARDE DE L'AIN DEPUIS 1942

526 rue Paul Verlaine — 01960 Péronnas
04 74 32 55 91 · www.sauvegarde01.fr

OFFRE D'EMPLOI

Nom de l'établissement ou service :

AEMO BOURG EN BRESSE

Poste à pourvoir :

Travailleur(se) social(e)

Type de contrat :

CDD 3 mois

Lieu de travail :

BOURG EN BRESSE

Temps de travail :

0.5ETP

Date de prise de fonction :

Dès que possible

Description du poste proposé :

(Dans le cadre d'un complément de temps partiel)

- ✓ Exercer les mesures judiciaires de protection de l'enfance et veiller à ce que l'enfant ou l'adolescent n'encoure plus de danger dans son milieu familial.
- ✓ Concevoir et mettre en œuvre le projet pour l'enfant en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.
- ✓ Réaliser les actions incontournables des mesures d'AEMO (visites à domicile, entretiens, établissement d'un lien éducatif de qualité avec enfants et parents).
- ✓ Rédiger les écrits professionnels à destination des magistrats.
- ✓ Contribuer à la continuité et à la qualité du fonctionnement du service (permanence du service, évaluation des situations, réunions de service).

Compétences et expériences professionnelles attendues :

- ✓ Maîtrise du compte rendu écrit et oral.
- ✓ Capacité d'analyse des situations familiales en tenant compte des critères et des valeurs des personnes.
- ✓ Connaissance du dispositif judiciaire de protection de l'enfance et du droit de la famille.
- ✓ Capacité de travail en équipe et en interdisciplinarité avec d'autres services et réseaux.
- ✓ Capacités relationnelles, sens de l'initiative, disponibilité, écoute et mobilité.

Qualifications demandées :

Diplôme DEES, DEASS, DECESF ou DEEJE obligatoire.

Qualités requises :

Connaissance de la protection de l'enfance ; permis B en cours de validité exigé

Convention Collective appliquée :

CCNT du 15 mars 1966

Date d'émission :

04.09.2026

Date limite des candidatures :

04/10/2026

Adresse d'envoi des candidatures et personne à contacter :

rh.adsea01@sauvegarde01.fr

Référence de l'offre :

2026-50